



Bordeaux le 13 octobre 2021

Mesdames et messieurs les présidents (es) de club,
Mesdames et messieurs les présidents (es) des associations départementales d'escrime,
Mesdames et messieurs les maîtres d'armes,

Le Comité Régional souhaite mettre en œuvre un dispositif d'animation régionale des jeunes escrimeurs dans la catégorie M13, en amont de la filière de détection.

Ce dispositif aura pour objet la formation et l'accompagnement des jeunes tireurs dans l'approche compétitive de leur pratique.

La nécessaire prise en compte de notre vaste territoire régional nous amène à avancer prudemment et progressivement, d'une part pour ne pas télescoper des dispositifs départementaux déjà existants, et d'autre part pour ne pas oublier les territoires les plus isolés. Le projet a l'ambition d'apporter une plus-value pour la progression de nos jeunes escrimeurs, complémentaire au travail des clubs, avec des contraintes de temps de déplacement et de fréquence supportables par les familles et accompagnateurs, et compatibles avec le rythme de vie des jeunes.

L'avancée de nos réflexions, pour l'instant pour ce qui concerne le fleuret et l'épée, est la suivante, sachant que le pragmatisme sera notre guide, afin qu'au final, nous répondions à un besoin, et que le dispositif fonctionne :

1. Le format du dispositif :

- Des regroupements sur une journée, sur le modèle des entraînements régionaux M15 / M20 actuels, de 10h à 17h, ce qui permet deux séances d'entraînement et des apports théoriques.
- Catégorie : priorité M13 auxquels pourraient s'ajouter des M15 qui ne seraient pas pris sur des actions de la filière détection.
- 4 à 6 journées étalonnées sur la saison sportive, de novembre à juin
- Principalement le samedi, ou sur des jours fériés isolés.
- Des contenus de formation technique identifiés en début de saison et variés.
- Des apports théoriques connexes : sur l'environnement sportif, (préparation physique, mentale, éducation physique au sens large du terme), et sur des thèmes qui répondent aux demandes des politiques publiques : La violence dans le sport, la prévention (le dopage, conduite addictive...)
- Une inscription ouverte, sur proposition des maîtres d'armes des clubs.

2. La géographie du dispositif : nous nous appuyerons au maximum sur les clubs volontaires pour accueillir ces regroupements et disposant d'une salle spécifique escrime :

- Au Nord de la région, principalement au fleuret (globalement ex-Poitou-Charentes et ex-Limousin) : un dispositif est déjà en place dans le 86 et nous remercions les responsables de nous avoir proposé d'ouvrir leurs regroupements aux tireurs d'autres départements.

- Au sud : le maillage est beaucoup plus difficile à définir et il nous faudra (sûrement) créer des regroupements fleuret / épée pour l'extrême sud. (Une zone bordelaise, à définir avec l'ADE 33 et les clubs de Gironde + une zone sud qui pourrait regrouper les deux clubs du 47, les deux clubs du 40 et les clubs du 64). Les clubs de la Dordogne pourront se raccrocher, suivant leur souhait, soit à la zone bordelaise, soit à la zone « sud ».

Les grandes lignes du projet ainsi amorcées, nous avons besoin de vos avis et de vos éléments pour pouvoir l'affiner et le rendre rapidement opérationnel.

Ainsi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire part de votre avis et des éléments dont vous disposez, sous forme de 3 questions précisées dans le tableau ci-après.

En vous remerciant par avance pour votre implication et vos réponses attendues pour le 29 octobre à l'aide du coupon-réponse ci-joint, nous vous souhaitons une bonne saison 2021/2022.

Pour le CRENA

Guillaume Texier
Hugues Le Merre
Marie-Alexia Blomme
Cyrille Cailloux
Eric Fournié

Copies : bureau directeur du CRENA / Maxime Bourdageau